

# Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

## Commission paritaire 1480300: fabrication industrielle et fabrication artisanale de fourrure

En vigueur au 01/11/2011 (Dernière actualisation de la page 16/01/2014)

L'adaptation des salaires est appliquée au niveau salarial en vigueur au cours de la période de paie qui précède immédiatement le mois à partir duquel une tranche supérieure ou inférieure est appliquée

### 1. Catégorie: Travail de coupe

Apprentissage	Régime		
	semaine de 40 heures	semaine de 39 heures	semaine de 38 heures
1ère année	9.33	9.57	9.82
2ème année	10.39	10.66	10.94
travail semi-qualifié	11.97	12.28	12.60
travail qualifié	13.36	13.70	14.06

### 2. Catégorie: Travail de surjetage et de garnissage

Apprentissage	Régime		
	semaine de 40 heures	semaine de 39 heures	semaine de 38 heures
1ère année	9.33	9.57	9.82
travail semi-qualifié	9.86	10.11	10.38
travail qualifié	10.39	10.66	10.94